

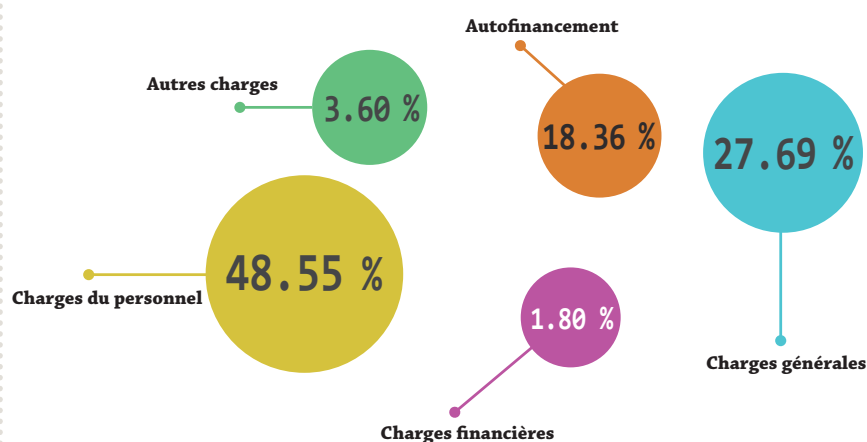
Budget 2022

Section de fonctionnement

Cette section de fonctionnement trouve son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, à la somme de 3 496 518,36 euros.

Dépenses de fonctionnement

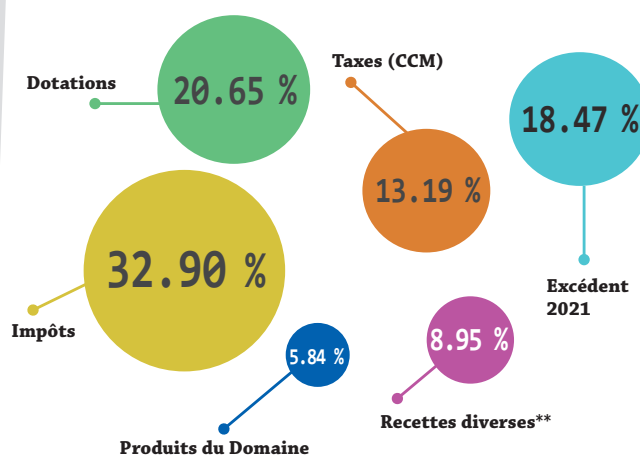
Malgré un contexte de crise sanitaire pour le moins contraignant cette année encore, la saine gestion des dépenses communales nous autorise à dégager un excédent de fonctionnement de plus de 18 %, directement reversé en recettes d'investissement (**autofinancement**).



Charges du personnel :	1 697 500,00 €
Charges générales :	968 208,00 €
Autofinancement :	641 925,36 €
Autres charges :	125 810,00 €
Charges financières :	63 075,00 €
Total :	3 496 518,36 €

Recettes de fonctionnement

Elles regroupent notamment les impôts directs ainsi que la taxe additionnelle reversée par la Communauté des Communes de Montesquieu depuis 2002 à l'euro constant. Postes représentant à eux seuls plus de 46 % de nos recettes de fonctionnement, auxquels nous devons aujourd'hui ajouter les dotations de l'Etat en compensation de la suppression de la taxe d'habitation. Dans le même temps, nous reversons à cette section de fonctionnement 18,47 % d'excédent budgétaire issu de l'exercice 2021.

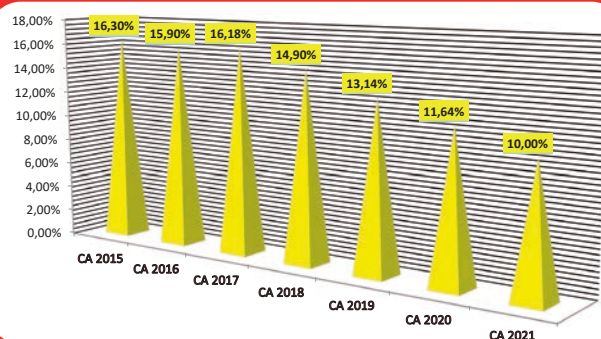


Impôts :	1 150 496,00 €
Taxes (CCM) :	461 300,00 €
Produits du Domaine :	204 080,00 €
Recettes diverses** :	312 780,00 €
Dotations :	722 099,00 €
Excédent 2021 :	645 763,36 €
Total :	3 496 518,36 €

** Fonds Départemental, Droit de place, taxes diverses pour 169 880 € / Autres produits de gestion courante pour 61 800 € / Produits financiers pour 1 100 € / Atténuation de charges pour 80 000 €

Évolution de la dette communale

Cette année encore et dans la droite ligne des exercices antérieurs, le Conseil Municipal a décidé de reconduire à l'identique les taux des taxes communales.

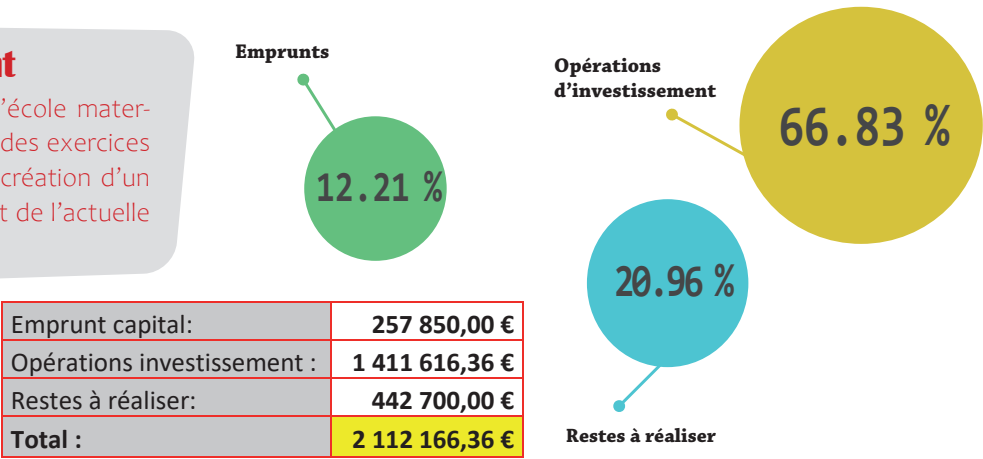


Section d'investissement

Cette section d'investissement trouve quant à elle son équilibre, à la fois en dépenses et en recettes, à la somme de 2 112 166,36 euros.

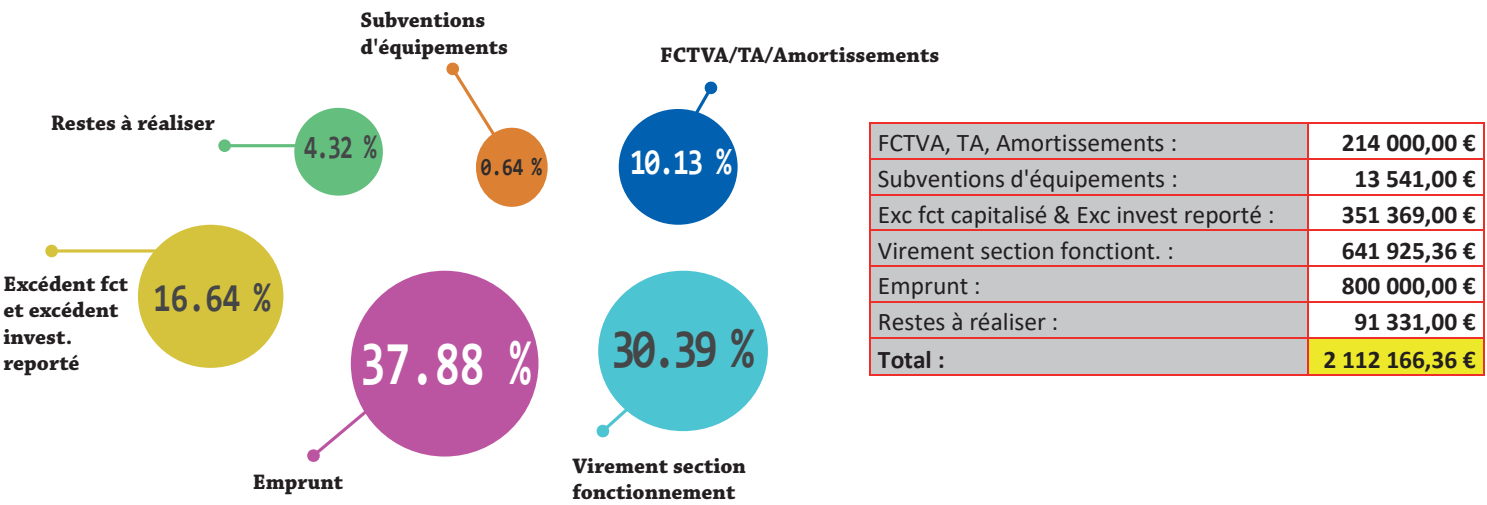
Dépenses d'investissement

Alors que les travaux d'extension de l'école maternelle sont en cours, le projet « phare » des exercices budgétaires à venir consistera dans la création d'un nouveau pôle culturel en remplacement de l'actuelle salle des fêtes.



Recettes d'investissement

C'est la raison pour laquelle doit-être enlevé notre choix de contracter un emprunt, au regard notamment des taux encore largement favorables à la collectivité. Avec la volonté néanmoins de pouvoir poursuivre nos actions par le biais de l'autofinancement.



Vote du budget de la caisse des écoles

Inscriptions budgétaires école maternelle	Inscriptions budgétaires école élémentaire
Fonctionnement	Fonctionnement
Fournitures administratives, informatiques et petits équipements : 1 600 €	Fournitures administratives, informatiques et petits équipements : 1 413 €
Fournitures scolaires : 5 200 €	Fournitures scolaires : 8 436 €
Voyages, déplacements, visites : 2 000 €	Voyages, déplacements, visites : 7 248 €
Fêtes, cérémonies : 800 €	Transports collectifs : 2 736 €

Dans la droite ligne des exercices antérieurs, la municipalité demeure à l'écoute des enseignants pour le bien-être de nos enfants, qu'il s'agisse des sorties, du renouvellement du mobilier ou de la modernisation des classes. Cet exercice sera notamment marqué par la poursuite de l'informatisation de l'école maternelle dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements, ainsi que par le renouvellement du parc informatique de l'école élémentaire (ordinateurs, vidéoprojecteurs).

Vote du budget du C.C.A.S.

Dépenses			Recettes		
011	charges à caractère général	15 000,00 €	70	Produits des services, domaines et ventes diverses	1 500,00 €
012	charges de personnel	12 000,00 €	74	dotations et participations	2 000,00 €
65	autres charges de gestion courante	48 824,71 €	75	autres produits de gestion courante	6 900,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	77	Produits exceptionnels	0,00 €
Total		78 824,71 €	R002	excédent fonctionnement reporté	68 424,71 €
					78 824,71 €

La municipalité, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Actions Sociales, poursuit ses actions en faveur des publics les plus fragiles pour valoriser le lien social, dans un contexte que nous espérons à présent plus propice aux rencontres et échanges.